



Adhésion à la Maison Des Lycéens

La M.D.L, association Loi 1901, est un lieu d'apprentissage et de créativité, un espace de responsabilité.

Les élèves prennent en charge les activités avec le soutien des adultes de l'établissement. Elle fonctionne sur la base de la bonne volonté et des idées de chacun, afin de développer l'action culturelle au sein de l'établissement (réunion ouverte à tous début de l'année scolaire pour partager vos idées).

Cette association fonctionne grâce aux adhésions des élèves. L'adhésion à la MDL est fixée à 6 € pour l'année scolaire 2023-2024. Elle subventionne les sorties scolaires et séjours pédagogiques et peut servir de support financier à des actions en faveurs des lycéens.

Au cours des années scolaires précédentes, la MDL a participé aux financements d'un séjour en Normandie, du championnat de France de Step, d'un concours de pâtisserie (organisés par la classe de terminale GA) et de l'achat de nouveau jeux de société ...

Des actions seront proposées aux adhérents hors temps scolaire.

Des jeux sont à la disposition des adhérents tels que baby-foot et jeux de société au sein du foyer.

Vos propositions sont les bienvenues !



Bulletin d'adhésion à la MDL

Je soussigné(e), Mr, Mme Responsable légal de l'élève

Entrant en classe de

Souhaite adhérer à la M.D.L et verse la somme de 6 €

Par chèque

En espèces

Signature :

(Merci d'indiquer le nom de l'élève sur le chèque ou l'enveloppe lors du règlement)